

Dîner
annuel

I

15 déc. 2025
19h

A

Avec
Ann Veronica Janssens,
invitée d'honneur
de cette édition

C

Dîner annuel de l'IAC
Lundi 15 décembre 2025 à partir de 19h

Coupon-réponse à renvoyer avant le 1 décembre 2025 à : Sonia Romanova — s.romanova@i-ac.eu

Nom Prénom

Entreprise/Organisme

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Téléphone

➤ **Nous assisterons au dîner
et réservons place(s)**

**Place individuelle
pour les Amis de l'IAC — 150 €**

**Place individuelle
pour le grand public — 200 €**

Un reçu fiscal et une facture vous seront transmis sur demande. Il ouvre droit à une réduction d'impôt (IR, IS, IFI) selon la législation en vigueur sur la somme de 150 euros ou de 200 euros.

➤ **Règlement**

Par chèque à l'ordre de
l'Institut d'art contemporain
à l'attention de Michaël Faivre
11 rue docteur Dolard – 69100 *Villeurbanne*

Par virement bancaire
Institut d'art contemporain — IBAN
FR76 1009 6180 0200 0260 1950 392
BIC - CMCIFRPP
Préciser le motif :
Dîner annuel IAC 2025

En raison du nombre limité de places, nous vous invitons à confirmer votre participation le plus rapidement possible. Votre réservation sera définitivement validée après enregistrement du règlement. Une confirmation vous sera alors adressée par mail.